

PAPEE

Seconde journée de formation
Lycée H.Sénez, Hénin-Beaumont
Mardi 2 mai 2017

Personnes présentes :

- Tuteurs

Mme BAUDOT
Mme BETHEGNIES
M. BOUGNAS
M. DAMETTE
M. LOHEZ
M. MAGNOLIA
M. PRUVOST
M. RIBEAUCOURT

Deux personnes contactées via la Réserve citoyenne et éventuellement intéressée par le PAPEE ont participé à la réunion à partir de 14h .

- Comité de pilotage :

E. BACIK
E. TRITSCH

- Intervenantes extérieures :

M.-O. CENTLIVRE
N. MARIE

DEROULEMENT DE LA JOURNEE :

I. MATINEE : 9h30/12h

Accueil

A. Bilan des actions 2016/2017 :

- 1) Exposé des démarches administratives entreprises
- 2) Accompagnement mis en place dans l'année

B. Présentation de la réforme de l'Orthographe

E. Bacik, IA-IPR de Lettres, Coordonnateur de la Mission Entrer dans l'écrit

REPAS: 12h/14h

II. APRES-MIDI : 14h/16h30

A. Mise en œuvre de la pédagogie Freinet : 14h/15h15

Marie-Odile CENTLIVRE, Professeur au Collège F. Rabelais de Mons en Baroeul

B. Sophrologie et restauration de l'estime de soi : 15h15/16h30

Noëlle MARIE, Sophrologue caycédienne, professeure d'EPS retraitée intervenant auprès d'enseignants et d'élèves au Lycée R. Queneau de Villeneuve d'Ascq

I. MATINEE :

A. Bilan des actions 2016/2017 :

1) Exposé des démarches administratives entreprises :

➤ Pass Education :

A ce jour, M.Damette et M.Magnolia n'ont pas reçu ce document.

Une demande auprès des directions des établissements dans lesquels ces personnes interviennent est en cours.

➤ Remboursements des frais de transport :

Les éléments de réponse apportés par Aline de Rudder, Ingénieure de formation à la DAFOP, ont été rappelés, à savoir :

- Déplacements dans le cadre du tutorat :

La décision concernant la **prise en charge des déplacements** futurs des tuteurs dans le cadre de leur mission n'a pas encore été tranchée, et il est possible que ces frais ne soient plus pris en charge par la DAFOP (les élèves n'étant pas notre public, il n'est pas logique que cette prise en charge se fasse sur les budget alloués à la formation continue des enseignants).

Dès que la décision sera prise, M. Bacik en sera informé et les procédures pourront alors être présentées aux tuteurs.

- Déplacements dans le cadre des formations :

Remboursement des frais de déplacement quand les communes ne sont pas limitrophes.

Cela avait été expliqué l'an dernier, mais les nouveaux tuteurs ne le savent peut-être pas. Il conviendrait sans doute de leur rappeler cette règle (déjà en vigueur quand ils étaient encore en activités et convoqués à des stages, corrections ou surveillances d'examens).

Pour les personnes en poste, l'adresse de référence est l'adresse administrative, pour les tuteurs retraités, c'est leur adresse de résidence qui est considérée.

Le repas en revanche est offert à tous, ce qui est une dérogation à la règle de la commune limitrophe (pour un stage sans repas offert, les stagiaires venant de communes limitrophes ne sont pas remboursés de leurs repas).

Les documents à fournir sont les suivants :

- * Fiche de frais, comportant le détail des déplacements (dates, horaires, kilométrages)
- * RIB
- * Copie de la carte d'identité
- * Copie de la carte vitale

Deux tuteurs n'ont pas reçu de remboursement pour l'année 2015/2016 : M.Lohez et M.Magnolia.
Cette information a été transmise à la DAFOP.

➤ **Etablissements demandeurs :**

Les 19 établissements souhaitant l'intervention de tuteurs ont été présentés
(leur liste a été communiquée aux tuteurs) :

* 12 collègues

* 7 LP

➤ **Recherche de nouveaux tuteurs :**

- La procédure de recrutement a été exposée :

a- présentation du PAPEE lors d'une rencontre ou par un échange téléphonique

b- communication d'un modèle de lettre de mission

c- en cas d'accord, confirmation écrite de son engagement par le tuteur :

il mentionne alors : son adresse personnelle postale et électronique,
son ancienne fonction au sein de l'Education Nationale,
son ancienne adresse professionnelle.

d- Ces informations sont ensuite transmises au SCAPPE,

Service commun d'appui aux politiques pédagogiques et éducatives de L'Académie de Lille.

- M.Bacik a présenté la démarche qu'il a entreprise via la Réserve citoyenne :

Les personnes retraitées ayant exercé au sein de l'Education Nationale ont été contactées ; la Mission Entrer dans l'Écrit leur a été présentée, notamment le PAPEE ; il leur a été demandé si elles souhaitaient accompagner des élèves en difficulté et s'impliquer en tant que tuteurs bénévoles.

A ce jour, 5 personnes seraient volontaires et disponibles pour entrer dans le PAPEE, sous réserve de confirmation à la rentrée 2017.

Deux d'entre elles ont répondu à l'invitation concernant la formation du 2 mai et ont participé à la formation à partir de 14h : Mme STERIN et M.DESCAMPS (M.BOTTIAUX : excusé).

➤ **Partenariats : informations sur les réunions à venir**

Le Comité de pilotage des partenaires du Centre du Service National de Lille s'est réuni mercredi 10 mai 2017 à la Caserne Vandamme.

Les organismes qui travaillent dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, l'exclusion, l'illettrisme, pour l'insertion des jeunes, se rencontrent ainsi une fois par an afin de dresser le bilan des actions conduites et d'envisager les perspectives ouvertes pour l'année suivante.

E.Tritsch y a représenté E.Bacik, pour la Mission Entrer dans l'écrit.

2) Accompagnement mis en place dans l'année :

Tour de table

B. Présentation de la réforme de l'Orthographe

E.Bacik, IA-IPR de Lettres, Coordonnateur de la Mission Entrer dans l'écrit

E.Bacik a présenté les rectifications de l'orthographe publiées au Journal Officiel le 6 décembre 1990 : ce document a été projeté puis transmis aux tuteurs.

http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf

I. - Analyses

1. Le trait d'union
2. Les marques du nombre
3. Le tréma et les accents
 - 3.1. Le tréma
 - 3.2. L'accent grave ou aigu sur le e
 - 3.3. L'accent circonflexe
4. Les verbes en -eler, -eter
5. Le participe passé des verbes en emplois pronominaux
6. Les mots empruntés
7. Les anomalies

II. - Règles

III. - Graphies particulières fixées ou modifiées

IV. - Recommandations aux lexicographes et créateurs de néologismes

II. APRES-MIDI : 14h/16h30

A. Mise en œuvre de la pédagogie Freinet :

Marie-Odile CENTLIVRE, Professeure au Collège F.Rabelais de Mons en Baroeul

Mme CENTLIVRE a présenté les fondements de la pédagogie élaborée par C.FREINET, sur la base des sources suivantes :

Les invariants pédagogiques, Code pratique d'Ecole moderne par C.FREINET
Bibliothèque de l'Ecole moderne, n°25- 1964

Site de l'ICEM, Institut coopératif de l'Ecole Moderne, Pédagogie Freinet
<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/>

Puis elle a exposé plusieurs actions mises en place dans son établissement, dans les classes expérimentant la pédagogie Freinet et les classes pratiquant plus globalement les démarches coopératives., notamment le journal de bord de la 6^{ème} Freinet, année 2016/2017.

Les ressources présentant les démarches construites et les actions mises en œuvre au Collège F.Rabelais de Mons en Baroeul sont accessibles par les liens ci-dessous :

http://collegerabelais.net/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=103&Itemid=180

<http://collegerabelais.net/images/stories/Freinet/freinet2015.pdf>

<http://collegerabelais.net/images/stories/Freinet/plan%20de%20travail.pdf>

B. Sophrologie et restauration de l'estime de soi :

*Noëlle MARIE, Sophrologue caycédienne, professeur d'EPS retraitée
intervenant auprès d'enseignants et d'élèves au Lycée R.Queneau de Villeneuve d'Ascq*

Mme Marié a présenté les grands axes de la sophrologie caycédienne au service de l'enseignement (sophro-pédagogie), de façon théorique et en animant plusieurs activités pratiques avec le groupe.

Puis elle a décrit les actions mises en place auprès d'enseignants et dans deux classes de 1^{ère} dans l'établissement dans lequel elle intervient, puis elle a exposé ses projets d'ateliers dans ce lycée pour l'année 2017/2018, dans le cadre d'actions visant à restaurer la confiance, l'estime de soi, en travaillant notamment à partir de techniques de relaxation, et en amenant les élèves à construire une réflexion sur leurs méthodes de travail et leur parcours personnel.